

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 13 février 2015
(convocation du 6 février 2015)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme BOST Christine à M. TOURNERIE Serge
M. DAVID Alain à Mme ZAMBON Josiane
Mme MELLIER Claude à M. FEUGAS Jean-Claude
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIRE Pierre jusqu'à 10 h 00
M. DAVID Yohan à Mme FRONZES Magali
Mme DELATTRE Nathalie à M. CAZABONNE Didier
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 10 h 50

Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
M. LAMAISSON Serge à M. LE ROUX Bernard
Mme PIAZZA Arielle à M. DELAUX Stéphan
M. POIGNONEC Michel à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. SILVESTRE Alain à M. ROBERT Fabien
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. COLOMBIER Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

Appel à projet Connecting Europe Facility - Candidature - Décision de dépôt de candidature - Demande de subvention - Autorisation

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Commission européenne a publié en septembre dernier des appels à projets pour les réseaux transeuropéens de transports, via le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Ce mécanisme (Connecting Europe Facility) est l'instrument financier de l'Union européenne pour les projets d'infrastructure d'intérêt commun pour les réseaux de transports.

Pour la période 2014-2020, ce mécanisme consacre 80 % du budget alloué (26,2 milliards d'euros) à l'objectif de suppression des goulets d'étranglement, de renforcement de l'interopérabilité ferroviaire et à la création de liaisons en transports en commun.

L'aéroport de Bordeaux-Mérignac étant identifié dans le cadre du corridor atlantique, les projets visant à améliorer sa desserte peuvent être éligibles aux aides octroyées. Cet appel à projet prévoit en effet un financement à hauteur de 50 % des études avec un minimum d'aides européennes de 500 000 €.

Le projet d'amélioration de la desserte en transports en commun de la zone d'activité aéroportuaire de Mérignac depuis Bordeaux centre et vers le réseau ferroviaire dont l'ouverture de la concertation a été approuvée par délibération en date du 19 décembre 2014, répondrait à l'objectif de multimodalité recherché par l'Union européenne, en particulier pour mieux connecter l'aéroport au centre ville.

Il est donc proposé de présenter un dossier de candidature à cet appel à projet sur le projet d'amélioration de la desserte en transports en commun de la zone d'activité aéroportuaire de Mérignac depuis Bordeaux centre et vers le réseau ferroviaire.

Ce projet, inscrit au programme pluriannuel des investissements, a déjà fait l'objet d'études de faisabilité. Le dossier de candidature porterait donc sur les études préliminaires, d'avant-projet et de maîtrise d'œuvre qui peuvent être estimées à 8,5 M€ (soit environ 10 % du coût de l'opération). Il pourrait être espéré un co-financement de 50 % de la part de l'Union européenne, soit 4 M€.

Les premiers contacts pris avec le Ministère du Développement Durable, coordinateur de l'appel à projet en France, confirment que le projet envisagé répond aux critères d'éligibilité de la Commission européenne. La qualité des projets sera notamment analysée sur les critères de maturité du projet, de sa pertinence avec les objectifs européens et de son impact.

Le dossier doit être déposé avant le 26 février prochain et les résultats seront communiqués cet été.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la publication des appels à projets pour les réseaux transeuropéens de transports,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la participation financière de l'Union européenne contribuera à la réalisation des opérations concernées,

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à déposer la candidature de Bordeaux Métropole à l'appel à projets « Connecting Europe Facility » ;

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à effectuer toutes les démarches et accomplir toutes les formalités auprès de l'Union européenne aux fins d'obtenir la participation maximale nécessaire au financement de ce projet.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 13 février 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 24 FÉVRIER 2015

M. MICHEL LABARDIN